Tiré à part

NodusSciendi.net Volume 10 ième Novembre 2014

Esthétique des Sutures dynamiques des sociétés



Volume 10 ième Août 2014

Numéro conduit par

ASSI Diané Véronique

Maître-Assistant à l'université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

Comité scientifique de Revue

BEGENAT-NEUSCHÄFER, Anne, Professeur des Universités, Université d'Aix-la-chapelle BLÉDÉ, Logho, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan BOA, Thiémélé L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny DIIMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouaçadougou TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII VOISIN, Patrick, Professeur des Chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges

Organisation

Publication / DIANDUÉ Bi Kacon Parfait,

Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Rédaction / KONANDRI Alfoné Virgine,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

Production / SYLLA Abdoulage,

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan

SOMMAIRE

- 1- Dr. DIALLO Adama, CNRST/INSS, « Problématique de l'interaction des langues nationales et du français au Burkina-Faso »
- 2- Dr. ETTIEN Yapo, Université Félix Houphouët-Boigny, Ernest J. Gaines's Miss Jane Pittman: A Symbol of the Black Female Abolitionist Struggle
- 3- Dr. JOHNSON Kouassi Zamina, « How the Garcia Girls Lost Their Accents de Julia Alvarez: Évocation de l'Histoire et des Identités Culturelles à Travers la Littérature »
- 4- Dr. KONKOBO-KABORE Madeleine, CNRST/INSS, « Homosexualité et répression : Faut-t-il invoquer les droits de l'homme ? »
- 5- Dr. KOUASSI Kouamé Brice, Université Félix Houphouët Boigny, «Liberté en question et question de la liberté dans Germinal de Emile Zola »
- **6-** Dr. ASSI Véronique Diané, Université Félix Houphouët Boigny, « **Loin de mon père de Véronique Tadjo, une auto-fiction ?** »
- 7- COULIBALY Adjata, Université Félix Houphouët-Boigny, « La spatialité dans le cercle des tropiques d'Alioune Fantouré : lecture d'un réel géoimaginaire »
- 8- Dr. AGOUBLI Paul-Hervé KWADJANÉ, Université Félix Houphouët Boigny, «Les écritures de soi, entre valeur et antivaleur: Michel Houellebecq entre deux impératifs »

- 9- Dr. KAMATE Banhouman, Université Félix-Houphouët-Boigny, « Les crises sociopolitiques ivoiriennes dans les spectacles théâtraux de Sidiki Bakaba (1972-2010) »
- 10-Dr. DIASSE Alain, Université Félix Houphouët-Boigny, « Place et rôle des journalistes ivoiriens dans leurs rapports aux politiques »
- 11- Dr. BOGUI Jean-Jacques Maomra, Université Félix Houphouët-Boigny « Insertion et usages des TIC dans les universités en Afrique: Le PADTICE nouvelle illusion ou véritable révolution ? »
- 12- Dr. NAKOULMA Arouna Goama, CNRST/INSS, « Droits des paysans modèles en zones urbaines et périurbaines: Cas des villes de Ouagadougou et Ouahigouya au Burkina Faso »
- 13- Dr. QUENUM Anicette, Université d'Abomey-Calavi, « Les traces d'une inspiration biblique dans l'œuvre d'Olympe Bhely-Quenum »
- 14- Dr. TOTI AHIDJÉ Zahui Gondey, Université Alassane Ouattara « L'image sociopolitique de l'Afrique de l'Ouest à travers l'œuvre d'Ibrahim Ly:Toiles d'araignées et Les Noctuelles vivent de larmes»
- 15- Dr. N'GBESSO Hélène, Université Félix Houphouët Boigny, « Charles Nokan et l'Afrique noire moderne »
- 16-KOUAME Konan Richard, Université Félix Houphouët Boigny, « Les particularités énonciatives dans la production littéraire des auteurs ivoiriens : cas des ivoirismes interjectifs chez Zadi Zaourou et Diégou

Bailly »

- 17- KOUADIO Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny, « l'écriture de la bible et le fusil de Maurice Bandaman ou les représentations d'une esthétique de rupture »
- 18-TOKPA Dominique, Université Félix Houphouët-Boigny, « Aspects fantastiques du descriptif dans Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma »
- 19- Dr. BODO Bidy Cyprien, Université Félix Houphouët Boigny, « La Lecture et l'écriture en-jeu dans Les soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma »
- 20- KOFFI Konan Thomas, Université Félix Houphouët-Boigny, « la création en « nouchi » et les langues ivoiriennes »
- 21- Dr. DION Yodé Simplice, Université Felix Houphouët Boigny, « «L'homme » de l'énigme du sphinx »
- **22-**Dr. OUATTARA Vincent, Université de Koudougou, « **Littéracie en** quête de l'homme »
- 23-COULIBALY Kounady, University Felix Houphouët Boigny, "Festival as a Means of Social Integration and Alienation: A Study in Chinua Achebe's Arrow of God and Things Fall Apart, and AyiKwei Armah's Fragments"

24-MINDIE Manhan Pascal, Université de Bouaké, « Le spectacle grotesque de la guerre dans Voyage au bout de la nuit et Normance de L-F. Céline : une écriture carnavalesque»

PLACE ET ROLE DES JOURNALISTES IVOIRIENS DANS LEURS RAPPORTS AUX POLITIQUES

DIASSE Alain

Assistant Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody diassealain@yahoo.fr

Introduction

En Côte-d'Ivoire, la vie politique est le fait de deux camps. Les partisans de La Majorité Présidentielle (LMP) de Laurent Gbagbo et le Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) d'Alassane Ouattara et Konan Bédié. Une division que l'on retrouve dans la presse où nous avons une presse bleue (PB), pro-LMP, et une presse verte (PV), pro-RHDP. Au vu de cette dichotomie, se pose la question des relations que les journalistes ivoiriens entretiennent avec les politiques. Les journalistes ivoiriens entretiennent des relations ambiguës avec les partis politiques en Côte-d'Ivoire. Les seconds sont propriétaires de journaux dans lesquels travaillent les premiers. Ce qui fait dire à la population que les journalistes sont à la solde des politiques. Qu'ils sont des rapporteurs, des perroquets, la voix de leurs employeurs; des militants plutôt que des journalistes. Une situation pour laquelle la notion de déplacement social pourrait être évoquée. En effet, le journaliste doit être objectif, c'es-à-dire s'en tenir aux faits dans la rédaction de ses articles. Ce qui semble ne pas être le cas en Côte-d'Ivoire où les journalistes sont au service des politiques. Ils deviennent le canal par lequel les politiciens font circuler leurs messages. D'où la nécessité de parler de déplacement social dans la

mesure où les professionnels de la presse se comportent comme des sympathisants politiques. La notion de déplacement social se traduit par le fait que le journaliste quitte sa place pour jouer le rôle de sympathisant politique. Ce qui induit la question de la responsabilité discursive des journalistes dans cette relation. La lecture de ces rapports entre professionnels des médias et partis politiques se fera à travers le concept des places et rôles développé par Vion (1992). De ces rapports, découle la question de la responsabilité discursive des journalistes véhiculée par la différence entre locuteur et énonciateur. Nous nous appuyons sur les travaux de Vion parce que nous sommes dans une démarche descriptive. A partir des Unes de journaux et d'extraits d'articles, il s'agira de donner à voir la nature des relations qui existent entre journalistes et politiques en Côte-d'Ivoire.

I. Rôles et places : aspects théoriques

1.1. Déplacement social

La notion de déplacement social est inspirée du déplacement thématique. On parle de déplacement thématique quand, dans une situation de dialogue, les interlocuteurs traitent de deux thèmes différents; lorsque leurs discours sont parallèles. Lorsque le journaliste devient la voix du politique, l'on se retrouve dans le déplacement social puisque le professionnel des média abandonne sa place de journaliste pour jouer le rôle de rapporteur de la parole du dirigeant politique. Cette présentation permet de proposer la définition de ce que Vion appelle les rapports de place.

Le langage est déterminé par la situation en même temps que par sa dimension illocutoire. Le contenu d'un message ne peut exister indépendamment des rapports de places sur lesquels s'établit la relation, laquelle dépend des modes de verbalisation de ces contenus.

Le phénomène le plus général que l'on rencontre dans l'analyse du dialogue (comme dans celle du discours) concerne la relation que les acteurs contractent à travers le tissu discursif mis en place. Citant Flahaut, Vion écrit qu'il n'est pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place corrélative. Ainsi, la notion de rapport de place qui en découle apparaît fondamentale pour penser des phénomènes comme : la nature de la situation dans laquelle les acteurs sont engagés - les types de textes ou

d'interactions qu'ils mobilisent - la nature de la relation sociale qu'ils contractent - les places discursives qu'ils occupent dans l'interlocution - les places qu'ils se construisent compte tenu des perspectives d'action dont ils disposent - les stratégies de positionnement et de communication qu'ils s'efforcent de coordonner.

Avant Vion, Marc et Picard (1989) et Charaudeau (1991) ont travaillé sur ce thème et admis que dans le positionnement discursif, les notions de rapport de place extérieur (institutionnel ou social) et de rapport de place intérieur expriment la dynamique interne de l'interaction.

Citant Marc et Picard, Vion précise que le rapport de place déterminé de l'intérieur même de la relation l'est par la place subjective que chacun prend par rapport à l'autre (dominant/dominé, demandeur/conseilleur, séducteur/séduit...). A partir de ce qui est écrit supra, nous estimons que la relation qui nous intéresse dans le cadre de cette étude est celle de dominant (politique) à dominé (journaliste).

Définissant la notion de rapport de place, Vion (1995) détermine cinq types de places gérées par les interlocuteurs. Ce sont : les places "institutionnelles", "modulaires", "discursives", "subjectives" et "énonciatives". Pour les besoins de cet article, nous n'en retiendrons que deux : les places institutionnelles et les places subjectives.

1.1.2. Les places institutionnelles

Elles semblent provenir de positions sociales extérieures et antérieures au déroulement d'une interaction. Ces rapports institutionnels contribuent à définir le cadre social de la rencontre et justifient une typologie des interactions. Les sujets disposent d'une typologie implicite leur permettant de reconnaître d'entrée le cadre social et institutionnel dans lequel se déroule telle "rencontre" particulière qui les réunit.

I.1.3. Les places subjectives

Elles sont plus directement liées à la dynamique de l'échange et aux objectifs que s'assignent, consciemment ou non, les sujets qui communiquent. Elles renvoient de manière plus ou moins directe aux places "subjectives" de Marc et Picard (1989), aux "rôles langagiers" de Charaudeau (1991). Il s'agit de places "conquises" ou "perdues" et de jeux stratégiques par lesquels les sujets mettent en place des images d'eux-mêmes. C'est dans le combat que ces places sont le plus observables. Chacun des intervenants va

s'efforcer, lors de son tour de parole, de faire avaliser des rapports de places de type : expert vs non expert, honnête vs malhonnête, fort vs faible, etc.

Les travaux de Vion dont nous nous sommes inspirés portent sur les rapports de place lors de situations d'échanges, de dialogue effectif. Or, dans le cas qui nous intéresse, il n'y a pas de dialogue effectif. En tant qu'analyste, nous établissons un rapport de place dans la relation qui existe entre les journalistes et les politiques ivoiriens et qui se déroulent sur deux plans. Le premier plan concerne la relation entre politiques et journalistes (cadre extérieur) et le deuxième plan met en rapport des journalistes travaillant pour des médias appartenant à des partis politiques ou à des hommes politiques (cadre intérieur). Dans ce dernier cas, nous sommes dans un rapport de place déséquilibré car le journaliste porte, de facto, la voix du politique qu'il s'approprie. Les acteurs dont il est question sont engagés dans une relation organisée en fonction d'un but visé et ils ont, selon (Charaudeau 1997), un rôle social qui est prédéterminé par leurs statuts dans une situation dont la finalité donne certaines obligations. Les rôles sont construits à l'avance. Nous sommes face à ce que Chareaudeau appelle un contrat de communication. En effet, chaque participant a une activité bien précise, déterminée à l'avance. Nous prendrons des exemples dans notre corpus afin d'illustrer ces différentes places qui, ainsi que le conçoit François (1989), correspondent aussi à des points de vue.

II. Locuteur – Enonciateur

Si les journalistes sont les relais des discours des politiques, se pose la question de la responsabilité des discours tenus. Répondre à cette question nécessite de faire la différence entre locuteur et énonciateur.

Ce sont des termes qui recouvrent des conceptions différentes selon les écoles mais nous commençons par Ducrot (1980) qui définit l'énonciateur comme la personne à qui est attribuée la responsabilité d'un acte illocutoire. Par contre, pour le locuteur, il estime que dire qu'un énoncé décrit son énonciation, c'est dire d'abord qu'il se présente comme produit par un locuteur, désigné en français par le pronom et par les différentes marques de la première personne. Autrement dit, pour Ducrot, le locuteur n'est pas une personne physique mais une construction discursive qui se manifeste par le pronom « je ».

L'idée même de tour de parole ou d'énoncé suppose un échange entre deux personnes. Ce sont les sujets parlants autrement appelés locuteurs. Puisque la parole est toujours adressée, nous pouvons supposer une situation d'échange dite dialogale. On pourrait aussi parler d'interlocuteurs. De ce fait, nous dirons que le locuteur est la personne physique qui est présente dans la situation d'échange. Diassé (2007) écrit : « Selon Bakhtine, un énoncé est formé par la relation qu'il a à des énoncés précédents. Donc, le locuteur reprendrait ce qui a déjà été dit avant lui. Seulement, il le fait dans un contexte autre que celui où l'énoncé avait été prononcé auparavant. Aussi, si l'on tient compte de cette démarche du fondateur du dialogisme, on peut supposer que le locuteur n'est pas forcément l'auteur de son énoncé dans la situation d'échange. Un pas que certains linguistes n'ont pas hésité à franchir, introduisant, pour cela, une différence entre les notions de locuteur et d'énonciateur. A partir de la conception bakhtinienne du locuteur, nous supposons qu'en disant que tout énoncé est pris dans une situation d'échange, il laisse entendre que l'énoncé fait résonner des voix, dont l'une n'est certainement pas visible. Lorsqu'une personne parle, Bakhtine suppose deux voix : celle du locuteur et celle d'une autre personne, différente du locuteur. Ce sont ces voix en présence qui auraient fait apparaître ce que Bakhtine nomme la polyphonie. Si nous suivons la démarche de Bakhtine, nous pouvons émettre l'idée qu'ici, le locuteur est celui qui parle, celui qui est présent physiquement. Et l'énonciateur, c'est la voix que l'on entend sans qu'elle soit visible, celle à qui on attribue la responsabilité de l'énoncé. » Comme Ducrot (1980) et Salazar (1999), nous admettons que tout énoncé est prononcé par la voix du locuteur qui est la personne physique. Mais ce qui permet de distinguer ces deux notions, c'est la prise en charge ou pas de l'énoncé.

Ainsi, ce qui pose le locuteur, c'est la première personne du singulier « je ». Nous devrions dire les premières personnes puisqu'il y a aussi le pronom « nous ». Cependant, les marques de la première personne inscrivent le locuteur dans son énoncé sans pour autant, forcément, faire de lui le responsable de cet énoncé.

Néanmoins, nous dirons que lorsqu'une personne emploie « je » pour parler au nom d'un groupe, elle est à la fois locuteur et énonciateur parce qu'elle est aussi à l'origine de l'énoncé qu'elle porte. Elle le prend en charge. Au nom du groupe. Comme le font les

journalistes qui écrivent au nom des partis politiques qu'ils soutiennent. Ainsi, si l'on peut considérer que le locuteur en situation d'échange est aussi énonciateur, l'énonciateur n'est pas obligatoirement locuteur. Si le journaliste est locuteur et peut être considéré comme énonciateur en vertu de la forme que prend son discours, le politique dont la voix est portée est énonciateur et pas nécessairement locuteur. Il est responsable du discours du journaliste qui n'est que le média par lequel transite le message.

III. La manifestation des rapports de places

Afin d'établir des liens entre les partis politiques, les hommes et femmes politiques et les journalistes, nous avons consulté plusieurs titres, notamment Notre Voie (NV), La Matinale (LM) et Le Républicain (LR):

Notre Voie: Président du conseil d'administration: Dr Kodjo Richard, secrétaire général par intérim du FPI (Front Populaire Ivoirien). La Matinale et Le Républicain: Bamba Alex Souleymane (conseiller de Soro Guillaume, président de l'Assemblée nationale), Directeur général; Mme Jeanne Adjoua Peuhmond, ancienne ministre (membre du RDR, Rassemblement Des Républicains), Directrice financière-Gérante.

Le Dr Kodjo est membre du FPI et c'est en cette qualité qu'il est le président du conseil d'administration de NV. C'est le politique (place) qui prend la direction (rôle) de ce titre créé par le FPI. Nous dirons qu'il y a un déplacement social. C'est le cas des deux responsables de LM et de LR. Le cas de Bamba Alex Souleymane est un peu particulier car il est journaliste de formation. Mais c'est en qualité de membre du RDR qu'il est nommé à la tête de ces journaux.

Un cas de déplacement social que l'on pourrait schématiser comme suit :

(1): Politique ------ Homme de média

Par ailleurs, les personnes citées ci-après ont été élues lors des municipales de 2012 alors qu'elles exercent dans les médias. Ce sont :

Denis Kah Zion : fondateur du groupe Le Réveil qui édite Le Nouveau Réveil (PDCI-RDA) élu maire de Touleupleu. Coulibaly Sounkalo : gérant de Mayama Editions et production

société éditrice du journal Le Patriote dont il est le directeur de publication (RDR), maire de Tafiré¹.

Ce sont des responsables de médias qui sont aussi des hommes politiques. Avant cette élection, Kah Zion (PDCI-RDA)² et Coulibaly Sounkalo était des militants politiques sans mandat électif. Nous avons, dans ce cas, un double déplacement social qui se résume comme suit :

(2) Militant politique ------ Homme de média ------ Politique

Un autre cas de figure existe qui concerne les journalistes. En effet, ces professionnels de la presse adoptent une attitude de militant politique, devenant les rapporteurs des politiques. Ce que nous schématisons comme suit :

(3) Journaliste ----- militant politique.

Ici, le mouvement que nous analysons est le fait du parti qui a créé le journal pour lequel travaille le professionnel des médias. C'est le cas des quotidiens cités supra. En plus des titres précités, il existe des journaux qui ne sont pas l'émanation d'un parti et qui le soutiennent. L'extrait (1) ci-après, lu par César Etou, permet de constater cette réalité :

«Les vendredi 24 et samedi 25 août 2012, les journaux pro-Gbagbo, membres de l'organisation dénommée les JV11, créée le 5 juillet 2011, ne paraitront pas. Réunis en assemblée extraordinaire le lundi 20 août 2012, les responsables de ces rédactions ont décidé, à l'unanimité de ces deux journées dites "journaux Presse Morte", en guise de protestation contre les lourdes sanctions ciblées, les menaces et maintenant les agressions dont ils sont victimes depuis le 11 avril 2011. Il s'agit enfin pour eux d'alerter l'opinion nationale et internationale sur le danger de mort qui plane sur la vie de leurs journalistes et travailleurs. Vendredi et samedi prochain donc, les journaux Notre Voie, Le Temps, LG Infos, Aujourd'hui, Le Nouveau Courrier et Le Quotidien d'Abidjan seront tous absents dans les kiosques à journaux.»³

¹ Ces informations sont tirées d'un article intitulé : « Félicités par l'UNJCI (l'union nationale des journalistes de CI) », tiré du journal Le Patriote n°4103 du vendredi 26 juillet 2013 et écrit par Doudou J-A dans la rubrique Médias

² Parti Démocratique de Côte d'Ivoire section du Rassemblement Démocratique Africain.

³ Communiqué lu par César Etou de Notre Voie, Président du collectif des JV11, à Abidjan, le 22 août 2012.

L'information la plus importante de cet extrait est que des journaux - Le Temps (LT), LG Infos (LGI), Aujourd'hui (AU), Le Nouveau Courrier (LNC) et Le Quotidien d'Abidjan (LQA)-se présentent comme des journaux pro-Gbagbo. C'est-à-dire qu'ils soutiennent et défendent l'idéologie portée par cet homme politique. A partir de cette information, nous en considérons les responsables comme des militants politiques qui portent la parole de Laurent Gbagbo.

3.1. Analyse de cas

Le cas de déplacement social (3) est celui que nous traiterons dans cette partie afin de voir comment les journalistes deviennent des militants, des rapporteurs. Nous étudierons le procédé discursif par lequel se produit ce mouvement qui se traduit dans le positionnement énonciatif des reporters tel que présenté dans l'exemple (2) tiré de LP n°4100 du 23 juillet 2013 :

- a) P2: dans une chronique intitulée Trait d'esprit, Coulibaly B écrit: "Nos petits refondateurs se cherchent. Dialogue républicain. Libération de Koudou. Pardon à la nation. Ils paniquent et s'amusent. A vrai dire. Ils ont faim. Ils veulent leur salaire d'opposants. Pour avoir troublé l'ordre. Pour avoir tué les ivoiriens. Bienheureux les refondateurs".
- b) Koné Lassiné titre: Le retour de l'ivoirité⁴ et écrit: "il n'en fallait pas plus pour faire sortir des égouts, les dégoulinantes thèses de l'ivoirité qui ont mis à mal le tissu social et contribué à la crise qui a secoué la Côte d'Ivoire pendant une décennie."

Pour François (1989), rappelons-nous, les places, dans une interaction, sont en même temps des points de vue. Donc, les deux journalistes de l'exemple (2) donnent leurs points de vue en exprimant leur subjectivité à partir de l'appréciation négative qu'ils font des refondateurs- « Nos petits refondateurs. Se cherchent... Ils ont faim »- et des adeptes de l'ivoirité – « pour faire ressortir des égouts, les dégoulinantes thèses de l'ivoirité ». Les journalistes prennent position contre ceux dont ils parlent. En exprimant leurs points de

-

⁴ L'ivoirité est un concept introduit en politique par l'ancien président ivoirien, Henri Konan Bédié. Concept qui serait à la base de la crise politique connue par la Côte d'Ivoire car il interdisait à Alassane Ouattara dont la nationalité ivoirienne était contestée, d'être candidat à l'élection présidentielle. Mais, en créant le RHDP, Bédié et Ouattara sont devenus des alliés politiques.

vue, ils créent un déplacement social car ils passent de journalistes (place) à militants et porte-voix (rôle). Ces points de vue sont modalisés par des adjectifs (petits, dégoulinantes); des verbes (se chercher, avoir faim, ont mis à mal) qui ont une connotation péjorative; et des substantifs (égouts, ivoirité).

Le positionnement énonciatif dans l'exemple (3) se construit différemment.

Joseph Marat, rubrique "Les pieds dans le plat" (AU n°409 du jeudi 18 juillet 2013):

"Le journal Aujourd'hui n'est pas un organe du PDCI-RDA. Depuis deux jours en revanche, il se fait l'écho du ras-le-bol du président de la jeunesse dudit parti politique. Ce n'est pas, comme certains pourraient le croire, par calcul politicien. Nous ne partageons pas l'idéologie politique de KKB, mais les démocrates que nous sommes, avons toujours eu conscience que toute démocratie se nourrit de controverses." (p3).

La première phrase de cet extrait permet de mettre en évidence le lien entre journaliste et politique « Le journal Aujourd'hui n'est pas un organe du PDCI-RDA » mais « il se fait l'écho du ras-le-bol du président de la jeunesse dudit parti politique ». La conjonction « mais » est mise pour « en revanche » afin de construire une opposition entre les deux parties que sont (1): la non appartenance au PDCI-RDA et (2): se faire l'écho du ras-le-bol du président de la jeunesse dudit parti politique. Les deux parties étant liées par le marqueur « en revanche ». Le positionnement énonciatif de l'auteur de cet extrait se fait par la mise en opposition de deux points de vue. Celui du journal "Aujourd'hui" qui s'auto-apprécie positivement (les démocrates que nous sommes) tout en faisant une appréciation négative de (certains). Il y a une comparaison entre deux points de vue qui divergent. Contrairement aux extraits de l'exemple (1) qui font une appréciation négative de ceux dont ils parlent.

Le déplacement social s'observe aussi à la une des quotidiens qui constituent notre corpus. Et nous répartissons les titres de ces archives en deux catégories différentes en fonction des positions exprimées. C'est-à-dire les appréciations négatives et positives.

3.1.1. Appréciations positives

Les journaux évoquent, en termes positifs, les actions des partis ou des hommes politiques dont ils sont les porte-voix, les militants. L'appréciation positive porte sur 4 points.

Exemple (4):

- (a) Le Nouveau Réveil (LNR) n°3474 du vendredi 30 août 2013
- Quand le Nouveau Réveil donne l'insomnie aux adversaires de Bédié
- (b) LP n°4130 du vendredi 30 août 2013
- M K Guikahué, secrétaire général adjoint du PDCI-RDA : « Comme Roosevelt, Bédié est l'homme de la situation »
- (c) AU n°448 du jeudi 05 septembre 2013
- A K Appiah : « Gbagbo est notre symbole qu'ils ont essayé de tuer »
- (d) NV n4507 du lundi o2 septembre 2013
- Sangaré Abou Drahamane donne la bonne nouvelle : « Gbagbo sera là bientôt »
- Adama Dahico : « Je suis fier d'être l'ami de Gbagbo »

LNR apprécie positivement l'action qu'il mène contre les adversaires de Bédié (4.a) et Le Patriote porte un jugement positif sur Bédié qui est le président du PDCI-RDA en citant les propos du secrétaire général adjoint du PDCI-RDA qui le compare à Roosevelt, un ancien président des Etats-Unis d'Amérique. AU et NV, à l'instar des journaux précités, font des appréciations positives des politiques dont ils se réclament. Les 3 titres sont des citations, des reprises. Dans l'exemple (4.d), le point de vue du journal « la bonne nouvelle » précède une reprise⁵, quand le deuxième extrait est une reprise directe des propos de Dahico qui se dit « fier » d'être l'ami de Gbagbo dont le parti a créé ce journal. Aujourd'hui reprend le discours d'Appiah qui fait une appréciation positive de Gbagbo « notre symbole » en l'incluant dans son discours par l'emploi de l'adjectif possessif « notre » qui

⁵ ARDITTY (1987). Reprises (répétitions et reformulations) : le jeu des formes et des fonctions in *Encrages* n° 18 / 19 : 45-68

s'oppose à «ils » dont il fait une appréciation négative car «ils ont essayé de tuer » Gbagbo.

L'appréciation positive est une auto-appréciation qui permet de voir comment les journalistes de chaque camp modalisent les actions de ceux dont ils sont les militants. Qu'en est-il des appréciations négatives ?

3.1.2. Appréciations négatives

L'observation que nous faisons après une analyse rapide est que l'appréciation négative porte sur l'adversaire politique dont le journaliste n'est pas le porte-voix, le rapporteur. Même quand ils sont de la même mouvance politique. Ce que nous observons avec l'exemple (5.a)

Exemple (5):

(a) LNR n°3437 du 15 juillet 2013

Lettre ouverte de Kah Zion à son frère KKB (p5): "tu as trahi notre lutte de 2000"

(b) LNC n°828 du 15 juillet 2013

En Une: Don Mello: "Dialoguer rime avec fusils chez Ouattara", "le FPI est la principale victime de la guerre"; Pied de nez à Ouattara dans son fief.

(c) NV n°4468 du 15 juillet 2013

En Une: Traité de "soldat perdu" Depuis Paris, KKB répond à Bédié

"Le Pdci a tout perdu depuis la mort d'Houphouët", "il faut changer une équipe qui ne gagne pas"

- (d) LM n°340 du lundi 02 septembre 2013:
- Retour aux affaires d'Affi, Akoun, Koua: Le réveil des "démons"
- (e) LM n°359 du mardi 24 septembre 2013
- Attaques de Banny contre Ouattara : Si tu es digne démissionne maintenant !
- (f) LP n°4151 du mardi 24 septembre 2013

- Candidat déclaré à la présidentielle 2015 : Banny, nouveau champion de l'ivoirité.
- Sous-titre : Que peut apporter un éternel looser à la Côte d'Ivoire ?

Les membres d'un même camp politique -Kah Zion et KKB- s'opposent et le journal du PDCI s'aligne sur les propos tenus par un cadre de ce parti. Lorsque LNR reprend les propos de Kah Zion, il cite son fondateur qui s'adresse à un autre membre du PDCI, KKB. Le journal reprend les propos de Kah Zion à l'endroit de KKB: "tu as trahi notre lutte de 2000". Kah Zion implique KKB dans son propos « notre lutte » en le tutoyant. Etablissant une connivence liée à une appréciation négative portée par le verbe « trahir » qui est chargée négativement. Le tutoiement est lié au lien de fraternité qu'il y a entre Kah Zion et KKB.

Exemple (5.f):

- LP n°4151 du mardi 24 septembre 2013
- Candidat déclaré à la présidentielle 2015 : Banny⁷, nouveau champion de l'ivoirité.
- Sous-titre : Que peut apporter un éternel looser à la Côte d'Ivoire ?
- (e) LM n°359 du mardi 24 septembre 2013
- Attaques de Banny contre Ouattara : Si tu es digne démissionne maintenant !

Les journaux du RDR, LP, LM et LR n'acceptent pas qu'un membre du RHDP ait un point de vue différent. Ce qui permet d'expliquer pourquoi Banny est le « nouveau champion » de l'ivoirité, en référence à Bédié qui en est l'ancien champion. Banny devient un adversaire de RHDP et du président Ouattara. D'où le sous-titre qui le traite « d'éternel looser ». Une appréciation négative qui associe deux adjectifs qualificatifs dont l'un, « looser », est un anglicisme qui signifie « perdant ».

⁶ Konan Kouadio Bertin (KKB) est député et président de la jeunesse du PDCI-RDA

⁷ Kona Banny est membre du RHDP et président de la Commission, Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR). Il a été nommé à la tête de cette commission par le président Ouattara. Dans la course à la présidence du PDCI-RDA, il a pris position contre le président Bédié qui, malgré les textes qui l'empêchaient de postuler pour un autre mandat, voulait se représenter. Or, le président Bédié est un soutien du président Ouattara contre lequel il ne veut pas se présenter en 2015.

Dans l'exemple (5.e), LM tutoie le président Banny dans une phrase à la forme impérative et lui intime l'ordre de démissionner. Un tutoiement différent de celui de Kah Zion à l'endroit de KKB (5.a). L'exemple type du journaliste militant qui s'exprime en lieu et place du politique dont il est le porte-voix.

Banny est traité en ennemi, en adversaire politique. A l'image des membres du FPI que sont Affi, Akoun et Koua (5.d) qui sont des "démons". Les griffes permettent de dire qu'il y a un déplacement de sens, une métaphore car ces personnes sont comparés à un "démon". Un personnage mythique dont la religion chrétienne dit qu'il représente le mal par opposition à Jésus Christ qui incarne le bien.

Ainsi que nous l'avons noté supra, les journaux font une appréciation négative de ceux qu'ils considèrent comme des adversaires politiques. Pour ne pas parler d'ennemis. Ce que nous constatons dans les exemples (5.c et d). LNC cite Don Mello⁸: « "Dialoguer rime avec fusils chez Ouattara" » dont les paroles permettent de passer d'une appréciation positive « dialoguer » à une appréciation négative « fusils ». Le journal LNC donne la parole à un pro-Gbagbo. Alors que NV, un autre journal pro-Gbagbo, reprend les propos de KKB qui répond à Bédié. KKB fait une appréciation négative de Bédié qui l'avait traité de « soldat perdu » (nom+adjectif qualificatif). Le journal, à sa une, construit un dialogue entre les propos de KKB et ceux de Bédié « KKb répond à Bédié ».

(5.c) NV n°4468 du 15 juillet 2013

En Une: Traité de "soldat perdu" Depuis Paris, KKB répond à Bédié

"Le Pdci a tout perdu depuis la mort d'Houphouët", "il faut changer une équipe qui ne gagne pas".

Ce qui est intéressant dans cet extrait, c'est qu'un journal pro-Gbagbo donne la parole à un membre du RHDP qui répond à un autre membre du RHDP. Cet exemple permet d'illustrer un déplacement social car NV n'aurait certainement pas repris les propos de KKB s'ils avaient été élogieux pour Bédié. Les journalistes de NV se comportent comme

⁸ Ministre de l'Equipement et de l'Assainissement dans le dernier gouvernement du président Gbagbo.

18

des supporters de KKB. Ainsi, NV porte une appréciation négative sur Bédié en reprenant le discours de KKB.

Nous pourrions analyser d'autres exemples mais il est nécessaire de noter que les appréciations négatives faites par les journaux le sont à l'endroit de ceux qu'ils considèrent comme des adversaires politiques. Chaque extrait de l'exemple (5) permet de le montrer. Ces appréciations négatives à l'endroit du camp adverse apparaissent comme le discours d'un camp politique par rapport à un autre bord.

Conclusion

Le fait que le discours de l'un soit à l'origine du discours de l'autre ramène au dialogisme. Concept dont nous nous servons pour dire que les journalistes ne sont pas responsables, sur le plan discursif, des appréciations qu'ils font. En effet, ils adoptent le point de vue énonciatif du bord politique dans lequel ils se reconnaissent et dont ils portent la parole. Le déplacement social observé, à travers les rôles et places des journalistes ivoiriens dans leurs rapports aux politiques, permet d'établir ce que nous appellerons un double dialogisme. En effet, à la lecture de notre corpus, nous disons que ce déplacement a une double source :

- La première source est le discours des politiques que rapporte le journaliste militant et qu'il apprécie positivement.
- La seconde source est le discours du camp adverse que le journaliste militant apprécie négativement.

Cette double source à partir de laquelle le journaliste porte-voix passe du reporter au militant politique fait de lui un locuteur à qui n'incombe pas la responsabilité du discours tenu dans les journaux. Le politique est l'énonciateur du discours tenu par le journaliste. Il en est le responsable. Dans cette configuration, le rapport de place est asymétrique, un rapport de place de dominant à dominé. Et le journaliste est dans la position de dominé.

Bibliographie

VION (1992). La communication verbale. Analyse des Interactions. Paris, Hachette supérieur.

CHARAUDEAU (1997). Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social. Paris, Nathan

MARC E. & PICARD J. (1989). L'interaction sociale, Paris. PUF.

SALAZAR ORVIG (1999). Les mouvements du discours. Style, référence et dialogue dans des entretiens cliniques. Paris, l'Harmattan.

Articles

ARDITTY (1987). Reprises (répétitions et reformulations): le jeu des formes et des fonctions in *Encrages* n° 18 / 19 : 45-68.

CHARAUDEAU P. (1991). "Rôles sociaux et rôles langagiers", (communi-cation au 1er Colloque Internationa) sur L'Analyse des interactions Aix-cn-Provence 1991. In

VÉRONIQUE D. & VION R. (éds) (1995). Modèles de l'interaction verbale, 79-96.

DUCROT (1980). Analyses pragmatiques in Communication n° 32. Paris, seuil.

FRANCOIS (1989a). Cohésion et déplacements dans des dialogues enfants - adultes ou de quelques façons dont se dessinent les figures des sujets dans les dialogues in *DRLAV* n° 40 : 115-140.

VION (1996). Modalités, modalisations, interaction et dialogisme in *Dialogisme* et polyphonie. Approches linguistiques. De Boeck. Duculot: 143-156.

(VION (1995). La gestion pluridimensionnelle du dialogue in *Cahiers de Linguistique Française* n°17, Genève, université de Genève : 179-203.)

Journaux

Le Patriote n°4100 du 23 juillet 2013 :

Le patriote n° 4103 du vendredi 26 juillet 2013.

Le Patriote n°4130 du vendredi 30 août 2013

Le Patriote n4151 du mardi 24 septembre 2013

Le Nouveau Réveil n°3437 du 15 juillet 2013

Le Nouveau Réveil n°3474 du vendredi 30 août 2013

Le Nouveau Réveil n°3477 du mardi 03 septembre 2013

La Matinale n°340 du lundi 02 septembre 2013:
La Matinale n°341 du mardi 03 septembre 2013
La Matinale n°359 du mardi 24 septembre 2013
L'Expression n°1221 du samedi 07 – dimanche 08 septembre 2013
Notre Voie n°4468 du 15 juillet 2013
Notre Voie n°4507 du lundi 02 septembre 2013
Notre Voie n°4508 du mardi 03 septembre 2013
Le Nouveau Courrier n°828 du 15 juillet 2013
Le Nouveau Courrier n°886 du mardi 24 septembre 2013
Aujourd'hui n°409 du jeudi 18 juillet 2013
Aujourd'hui n°448 du jeudi 05 septembre 2013.